Le bulletin d'informations de votre commune

JUILLET 2024

LE MOT DU MAIRE

Barzunaises, Barzunais,

L'été est enfin là, voici le traditionnel bulletin municipal avec les informations que nous souhaitons partager avec vous.

L'actualité politique nationale nous a fortement occupés depuis le mois de juin avec l'organisation des élections Européennes dont le résultat a entrainé la dissolution de l'Assemblée Nationale.

De nouvelles élections législatives ont été programmées à la hâte et nous avons tout mis en œuvre afin qu'elles se déroulent dans les meilleures conditions.

Le résultat est sorti des urnes. Maintenant, c'est à nos représentants de prendre les décisions nécessaires.

Face à ces secousses nationales dont l'onde de choc est arrivée jusqu'à nos territoires, nous ressentons que les problématiques des collectivités territoriales et le quotidien des élus locaux ne semblent pas être la préoccupation majeure de nos élites.

Malgré tout, le service continue, l'équipe municipale et les agents assurent le fonctionnement de notre commune.

L'année 2024 est dans la continuité du mandat. Vous retrouverez sur ce bulletin l'ensemble des actions en cours, le détail du budget 2024, la vie de notre école et l'activité de nos associations.

Notre école, avec un effectif jamais atteint de 62 élèves à la rentrée 2024 nécessite une attention particulière, les infrastructures sous contrôle crées ces dernières années s'avèrent efficientes. Le nouveau schéma de restauration en place depuis mars est un vrai succès.

Nos associations animent la commune en apportant toute leur énergie et leur joie de vivre. Chacune bénéficie d'un espace sur ce bulletin présentant le bilan de leur activité et aussi leur projet.

Au-delà de l'animation de la commune, nos associations, qui utilisent régulièrement les bâtiments communaux, participent aussi aux frais de fonctionnement. Citons le Carambo pour les travaux d'étanchéité des murs du trinquet, l'EBHB pour la rénovation de l'éclairage de la salle polyvalente, le Comité des fêtes pour la rénovation de la salle des jeunes.

Bravo aux dirigeants pour cet état d'esprit et merci à tous.

Vous découvrirez au fil des pages suivantes toute l'actualité et la vie de la municipalité.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

Prenez bien soin de vous et à bientôt.

Bien sincèrement,

Le maire, René MILLET

SOMMAIRE

Pages 2, 3: Informations municipales

Pages 4, 5: Taxes et Budget

Page 6 : Procédures administratives

Page 7: Page des écoliers

Page 8: Informations barzunaises, CCAS,

bibliothèque

Pages 9,10,11: Echo des associations

Page 11: Intercommunalité

Page 12: Calendrier collecte déchets, CCNEB

Bulletin n°57 - Juillet 2024

INFORMATIONS MUNICIPALES

Délibérations du Conseil Municipal du 1^{er} semestre et autres informations

Site internet:

Le site internet de Barzun ne fonctionne plus. Les prestataires privés étant chers, la commune a contacté l'APGL (Agence Publique de Gestion Locale) pour la refonte et la maintenance d'un nouveau site. Il en coûtera 0,22€/hab + 377€ soit, au 1^{er} janvier 2024, 516€.

Le Conseil décide à l'unanimité, de confier la refonte et la maintenance d'un site internet à l'APGL.

Location logement école :

Après le départ d'un locataire au bout de seulement 2 mois de location, une nouvelle famille est venue s'installer au 1^{er} avril. Le loyer est fixé à 570€ par mois.

Glissement de terrain Rue du bois :

La société Sarrabère a abattu des arbres et, comme conseillé par l'ONF, a réalisé un busage dont le coût devrait s'élever à 2760€ avec en plus, 700€ de busœ. Par ailleurs, la société Sarrabère est intéressée pour acheter le bois coupé pour un montant de 700€.

Eclairage salle polyvalente :

Cinq lampes grillées ont été remplacées par des LED pour un coût de 3325€. Chaque année, des lampes seront changées afin de tout mettre en LED. Le club de l'EBHB a participé au financement des travaux.

Robinet salle polyvalente:

Un robinet extérieur a été mis en place pour un coût de 500€

Etanchéité du mur du trinquet :

Des devis ont été reçus, le Carambo participera au financement de ces travaux.

Gestion des eaux pluviales du trinquet :

Une gouttière est tombée avec le vent. La réparation a été faite et désormais toutes les eaux sont captées par le canal.

Acoustique salle de la cantine :

L'endroit étant encore bruyant, des caissons vont être rajoutés sur les murs de chaque côté de la cantine pour un montant de 5510€.

Travaux Rue du couchant et Rue du Pré du Roy:

Après l'enfouissement des lignes, la captation des eaux pluviales a été réalisée.

Motion ADM64 (Association Des Maires):

Les faits de violence sur les élus ont augmenté de 32% entre 2021 et 2022. Cette violence à l'égard des maires et des élus locaux révèle une crise civique sans précédent et qui malheureusement concerne tous les dépositaires de l'autorité publique ainsi que les agents publics. Ces faits de violence physique, verbale sont inadmissibles et intolérables. Les élus locaux doivent pouvoir exercer leur mandat dans le respect des valeurs de la République.

Face à ce constat, les membres du bureau de l'ADM64 mettent en place une motion qui a été adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Cette motion:

- condamne avec fermeté les violences inacceptables exercées sur les élus et les agents publics,
- adopte la proposition de loi renforçant la sécurité des élus locaux et la protection des maires,
- invite tous les élus et citoyens à poursuivre l'exercice de ce mandat de manière paisible et partagée, pour que l'action publique se fasse en faveur des services de proximité et au profit de la cohésion et du bien vivre ensemble.

Logement près de la cantine :

Les architectes du CAUE ont proposé un projet d'aménagement du logement en 3 appartements pour un coût de rénovation de 370 000€. Des études concernant des subventions susceptibles d'être obtenues vont être faites.

Vote Taxes:

Afin de compenser en infime partie les travaux réalisés en 2024, les coûts du personnel et de l'énergie, et sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal décide d'augmenter les taxes de 0,5%. (voir tableau des taux communaux page 4)

TRAVAUX:

- Un « chaussidou » a été tracé par le Département sur la Rue du Corps Franc Pommiès entre la Rue du château et la Rue du pré du Roy pour une meilleure sécurisation. Des panneaux spécifiques ont été commandés et seront installés au plus tôt. Les premiers retours sur cette installation sont positifs, les véhicules empruntant le centre de la chaussée ne rasent plus les murs, les piétons se sentent en sécurité et les sorties de véhicules sont davantage sécurisées.
- Il est demandé de réfléchir à un passage piéton pour passer sur le trottoir d'en face au niveau de la Rue de l'Ossau.
- La salle des jeunes derrière le trinquet a été entièrement refaite, la mairie a pris en charge la partie électrique et le Comité des fêtes a pris à son compte le reste des travaux.
- Le SEABB va réaliser des travaux de réfection d'assainissement sur le Cami Bielh.

Tarifs cantine - garderie :

Monsieur le Maire informe que le collège de Pontacq fixe le tarif de la cantine pour l'année civile. Il n'y aura donc aucune augmentation pour la rentrée de septembre 2024.

Le tarif de la cantine sera révisé en janvier 2025. Le prix à la rentrée de septembre sera donc de 3,85€.

Concernant la garderie, Monsieur le Maire propose que la révision des tarifs se fasse au même moment que la cantine, soit en janvier 2025.

Prix de la garderie : 1,05€ le matin - 2,10€ de 16h à 18h – 0,80€ de 18h à 18h30 avec un maximum de 31€ par mois et par enfant (28€ si 2 enfants ou+)

AXA – Proposition d'un contrat mutuelle santé :

Depuis 2014, un grand nombre de communes s'est engagé dans une action d'amélioration de l'accès aux soins de leurs administrés, en raison d'un constat partagé : les tarifs des contrats individuels de complémentaire santé sont élevés, et de nombreuses personnes renoncent à leur couverture santé pour des raisons financières.

Cette action cible donc prioritairement des populations hors de la vie active (chômeurs de longue durée, personnes âgées ou jeunes en difficultés d'insertion), exclues du dispositif de complémentaire collective obligatoire.

AXA annonce un tarif à -25%. Aussi, pour permettre aux habitants de payer moins cher leur complémentaire santé, notre commune a décidé de souscrire un Contrat AXA Mutuelle Santé.

Si vous êtes intéressé pour avoir une proposition ou si vous souhaitez des informations, voici les personnes à contacter :

M Redondeau : 06 49 09 76 40 ou M Royo : 06 78 22 56 62 (ils peuvent se déplacer à votre domicile) La mairie reste disponible pour toute information complémentaire.

Projet culturel de territoire (PCT):

La CCNEB propose pour 2025, un projet culturel de territoire regroupant 5 pôles :

- Soutien harmonisé aux 5 écoles de musique du territoire pour un montant annuel de 193 000€
- Un réseau de 15 bibliothèques communales ou associatives organisé autour de 5 bibliothèques têtes de réseau pour un montant annuel de **224 000€**
- Développement d'une programmation annuelle pour tous dans et hors bibliothèques pour un montant annuel de **10 000€**
- Création d'un agenda culturel du Nord Est Béarn + flyer saison culturelle du Parvis pour un montant annuel de 3 000€
 - Coordination et pilotage CCNEB du PCT pour un montant annuel de 13 000€

soit un montant total annuel de **443 000**€ cofinancé par la CCNEB (202 000€), participation des communes (133 000€ soit 3.80€/habitant), DRAC et Département (68 000€).

La validation de ce projet nécessite l'adhésion de toutes les communes de la CCNEB.

Lors de sa séance du 13 juin 2024, le Conseil Municipal de Barzun a estimé que la contribution annuelle de 3,80€ par habitant, soit 2 394€, était tès importante et fortement orientée vers les écoles de musique. Après avoir longuement délibéré, le Conseil Municipal, à 8 voix sur 11, s'est abstenu et n'a donc pas voté le projet.

Nous connaitrons dès la rentrée le devenir de ce dossier que d'autres communes n'ont pas validé.

Notre bibliothèque n'est en aucun cas remise en cause, elle restera communale et bénéficiera d'aides qui restent à confirmer. La municipalité veillera à son fonctionnement tout en assurant son développement.

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Investissement:

	Prévu :	Réalisé	Restes à réaliser
Dépenses	332 722,44 €	234 901,70 €	2 105 30 €
Recettes	332 722,44 €	171 440,77 €	0.00 €

Fonctionnement

	Prévu :	Réalisé	Restes à réaliser
Dépenses	481 703,84 €	339 657,79 €	0
Recettes	481 703,84 €	496 926,68 €	0

Résultat de clôture de l'exercice

Déficit d'investissement : - 63 460.93 € Excédent de fonctionnement : 157 268.69 €

Résultat global : 93 806.76 €

BARZUN - TAXES VOTEES EN 2024						
Taxes	Taux 2023	Taux votés 2024	Bases 2024 en €	Produits 2024 en €		
Taxe Habitation (R.S—L.V)	7.48 %	7.52 %	44 700	3 361		
Taxe Foncier Bâti	20.77%	20.87 %	653 900	136 469		
Taxe Foncier Non Bâti	32.48%	32.64%	36 600	11 946		
				151 776		

FISCALITE 2023

COMMUNES DE L'EX-COMMUNAUTE DE OUSSE GABAS

COMMUNES	FONCIER BATI	FONCIER NON BATI	TAXE HABITATION
AAST	21.50	42.21	9.94
BARZUN	20.77	32.48	7.48
ESPOEY	20.95	38.77	9.36
GER	23.90	68.31	0.00
GOMER	21.57	41.59	8.71
HOURS	20.33	36.21	9.02
LIMENDOUS	19.39	36.67	6.92
LIVRON	22.15	34.53	9.63
LOURENTIES	18.64	34.35	6.86
LUCGARIER	17.99	26.22	6.14
NOUSTY	25.19	45.41	9.91
PONSON DESSUS	22.61	35.64	8.39
PONTACQ	27.50	41.07	8.08
SOUMOULOU	22.21	38.55	7.26

BUDGET 2024

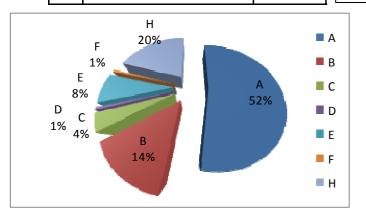
Section de Fonctionnement

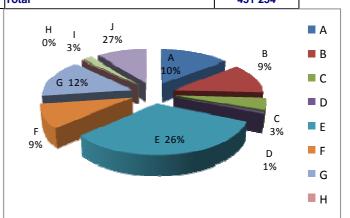
Recettes

KCCC	- 1103	
Α	Taxes Foncières, Habitation, sur électricité, Reversement CC	236 641
В	Dotations, subventions, participations	61 616
С	Autres produits gestion courante : Revenus des immeubles (loyers)	19 152
D	Remboursement Assurance, dons, Cessions immo.	3 412
Е	Autres produits, Cantine, bois	35 730
F	Recettes d'ordres – Travaux en Régie	3 000
Н	Excédent reporté	91 703
	Total	451 254

Dépenses

	Total	451 254
J	Virement à la section d'investissement	47 187
	Dotations	8 620
Н	Charges financières et exceptionnelles	1 269
G	Charges de Gestion courantes : cotisations , Assainissement, CCAS, Transport scolaire, A.P.G.L, Subventions	65 877
F	Reversement FNGIR	41 302
E	Charges de Personnel, Charges sociales,	146 137
C	Honoraires percepteur, prêtre, cérémonies, frais postaux et téléphone. Impôts et Taxes	21 200
В	Entretien : terrains, bâtiments, voirie et maintenances	52 520
Α	Eau, assainissement, électricité, combusti- ble, carburants, entretien, petit équipement, fournitures administratives, cantine	64 342





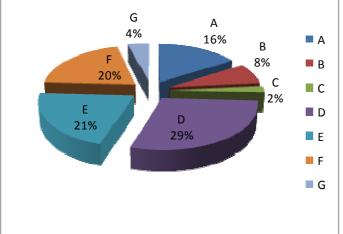
Section d'Investissement

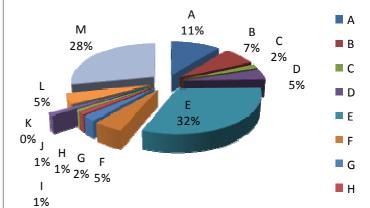
Recettes

11000	1100	
Α	Subventions Investissements	35 910
В	Remboursement Fonds TVA	16 904
С	Taxe Aménagement—cautions	5 570
D	Excédent de fonctionnement	65 566
Е	Report de la section de fonctionne- ment	47 187
F	Emprunts TE64	45 607
G	Amortissements subv. investissement et Tiers—cession	8 841
	Total	225 585

<u>Dépenses</u>

Α	Travaux voirie	24 640
В	Cantine—Classe—volets—aire jeux	16 615
С	Salle polyvalente—éclairage —robinet	3 825
D	Cimetière + coupe arbres	10 100
Е	Électrification	71 669
F	Matériel Marie + travaux	11 600
G	Travaux Cantine	5 510
Н	Signalétique—Logo	3 000
- 1	Remboursement caution	1 589
J	Travaux en Régie	3 000
K	Reprise Amortissements	150
L	Remboursements d'emprunts	10 426
М	Déficit investissement	63 461
	Total	225 585





PROCEDURES ADMINISTRATIVES

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES:

Elle est obligatoire mais c'est une démarche volontaire.

Vous pouvez être inscrit sur la liste de votre commune de domicile ou de résidence ou

<u>Cas particuliers</u>: Dans celle où vous payez, depuis plus de 2 ans, des taxes foncières, taxe d'habitation pour résidence secondaire ou la cotisation forfaitaire des entreprises.

Afin de faire l'inscription, vous pouvez télécharger le CERFA n° 12669, le compléter et le transmettre en mairie avec copie de votre carte d'identité ou passeport et un justificatif de domicile (se renseigner pour les cas particuliers) ou en ligne sur le site Service Public.

Les jeunes de 18 ans qui ont été recensés à 16 ans (recensement militaire) sur la commune seront inscrits automatiquement par l'INSEE sur la liste de commune.

Afin de vérifier votre inscription sur la liste électorale d'une commune, vous pouvez aller sur le site « service public – Élections » et vous connecter avec un compte France Connect.

Les inscriptions pour une élection peuvent être réalisées tout au long de l'année et au plus tard 6 semaines avant un scrutin.

RADIATION DES LISTES ELECTORALES :

Lors de votre départ de la commune, vous devez vous inscrire sur votre nouvelle commune afin d'être radié d'office de Barzun.

Chaque année, la commission communale des élections se réunit et une mise à jour de la liste électorale est faite. Un courrier vous informant que vous allez être radié de la liste électorale est envoyé à l'adresse du domicile de Barzun ou à votre nouvelle adresse, si vous l'avez donnée à la mairie.

Si le courrier revient « n'habite pas à l'adresse indiquée » ou si aucune réponse ne nous est faite, la Mairie vous radie définitivement de la liste électorale et vous vous retrouvez n'être inscrit sur aucune liste et vous ne pourrez pas voter (comme cela s'est produit cette année).

Recensement militaire

Dès 16 ans, les jeunes français doivent se faire recenser. Il suffit de se présenter en Mairie avec le livret de famille des parents au plus tard le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire. À la suite de ce recensement, la mairie délivre une attestation de recensement.

Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics, dont le permis de conduire avant l'âge de 25 ans.

Attention : La Mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement.

<u> Mairie : congés annuels :</u>

Le secrétariat de Mairie sera fermé du 29 juillet au 11 août.

En cas d'urgence, contactez le Maire ou un Adjoint ou envoyez un mail sur : secretariat@barzun.fr

Rentrée et Inscription scolaire :

Pour les enfants qui auront 3 ans avant la fin de l'année, il convient de venir les inscrire en Mairie muni de votre livret de famille et du carnet de santé.

La rentrée scolaire aura lieu le lundi 2 septembre 2024.

Transports scolaires

Pour la rentrée 2024, les inscriptions se font sur le site de la Région :

https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/toute-lactualite-des-transports/inscription-aux-transports-scolaires-pour-la-rentree

INFORMATIONS BARZUNAISES

LA PAGE DES ECOLIERS

Message aux futurs CE2

Si vous vous trompez,
Vous ne serez pas mangés
Si vous ne comprenez pas,
Ne vous inquiétez pas : on est là!
Si vous travaillez,
Vous progresserez
Si vous êtes gentils,
Vous aurez plein d'amis
Si vous êtes dans la classe des grands,
Rester bienveillants sera important!

Mais aïe aïe aïe si vous êtes polissons,
Vous deviendrez champions de conjugaison
Mais aïe aïe aïe si vous mentez,
La confiance vous perdrez!
Mais aïe aïe aïe si vous soufflez,
Moins de récré vous aurez!
Mais aïe aïe aïe si vous n'apprenez pas vos leçons,
Vous raterez l'évaluation
Mais aïe aïe aïe si vous oubliez vos affaires,
La maitresse vous regardera de travers

Si vous avez compris le message, C'est simple : il suffit d'être sage Ne soyez pas inquiets, C'est simple à appliquer!

Les CM1 et CM2

Des visites au collège

Au mois de juin, la classe des grands s'est rendue au collège pour participer à une course dédiée à « Action Contre la Faim » et visiter l'exposition itinérante du Louvre.

Par ailleurs, les 4 CM2, qui partiront dès septembre prochain au collège Jean Bouzet, ont pu vivre une demi-journée d'immersion avec des collégiens. Une expérience qu'ils ont appréciée! TROIS JOURS A LIBARRENX du 03 au 05 avril 2024

La classe des grands est partie en séjour olympique et paralympique, axé sur la célébration des Jeux et des athlètes.

Ce fut une opportunité de sensibiliser les élèves aux bienfaits du sport mais aussi à d'autres thématiques, comme celle de l'inclusion.

Ils ont pu pratiquer diverses activités sportives, des ateliers culturels pour appréhender l'olympisme et ses symboles et s'investir dans la préparation des JOP à leur manière!

Ainsi, ils ont organisé une cérémonie d'ouverture, fabriqué des blasons et une flamme.

Ils ont appris une chorégraphie.

Enfin, ils ont imaginé des épreuves paralympiques à faire vivre à leurs camarades. Trois jours vécus.... le sourire aux lèvres!

Au-delà de la découverte d'activités nouvelles, ce séjour apporte à la classe un vécu commun irremplaçable.



« Nous remercions l'APEA d'avoir financé ce merveilleux séjour olympique! »

LES CE2 - CM1 - CM2

Le départ des CM2

Nous garderons des souvenirs inoubliables de ces années passées à l'école de Barzun.

Certains étaient drôles : lors d'une sortie à Biarritz, on a tous fini à l'eau, même les parents et la maitresse! A Libarrenx, pendant le séjour olympique, les arbres du parc nous ont invités à grimper... On n'a pas résisté, on a grimpé! Et quand nous sommes allés au collège à vélo, on est rentrés trempés de la tête aux pieds. D'autres souvenirs sont moins drôles pour nos maitresses : à certains moments, nous avons pu être désagréables, à titre exceptionnel bien sûr!

Des bavardages, des attitudes pas toujours très polies... mais la maitresse nous a permis, à ces moments-là, de devenir des spécialistes de conjugaison. Certains sont devenus des experts!

Maintenant, une nouvelle escale s'offre à nous : le collège. Ce sont des pages blanches que nous tâcherons de remplir avec soin, courage et persévérance... toutes ces qualités apprises à l'école de Barzun.

Merci à vous, maitresses et ATSEMS, de nous avoir fait grandir! Julia, Noé, Aurélien et Simon

Cérémonie du 8 mai :

Cette année, Bernard Cazaban Carrazé, 1^{er} adjoint, a officié la cérémonie en présence des enfants de l'école et leurs enseignantes, du CMJ, d'une partie du Conseil Municipal et du jeune porte-drapeau Bastien Barrère.







SEC.

CMJ: Conseil Municipal des Jeunes

Les enfants du Conseil Municipal des Jeunes ont participé à la commémoration du 8 mai, ils ont organisé une collecte alimentaire à l'initiative des Restos du Cœur en Avril. En juin, une vente de

gâteaux a permis de reverser la somme de 404 € à l'association Koala. Corinne Teixeira, la présidente, est venue à l'école le 1er juillet pour échanger et remercier les enfants.

Merci à tous les participants et un grand bravo aux enfants!



CCAS: Infos et dates à retenir:

<u>Dimanche 20 octobre</u>: OCTOBRE ROSE organisé avec Livron, Hours, Gomer, Lucgarier et les associations qui le souhaitent.

<u>Dimanche 27 octobre</u>: repas des plus de 60 ans. Si vous êtes un nouvel habitant concerné, merci de vous identifier au secrétariat de la mairie.

<u>Chaque premier samedi de mois</u>, durant l'après-midi à partir de 14h, à la cantine de l'école, venez passer un moment pour jouer aux cartes, à des jeux de société ou tout simplement pour goûter.

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque de Barzun est accessible à tous, la consultation sur place est possible par tous, Barzunais ou pas. La carte d'adhésion permet d'emprunter 5 livres en même temps, elle permet aussi d'accéder aux ressources numériques (livres numériques, presse etc....) sur le site de la bibliothèque départementale : biblio64.fr (je suis habitant/ressources numériques).

En juin le bibliobus est passé et plus de 400 livres ont rafraîchi nos étagères. Des nouveautés ont aussi été achetées grâce à une partie de la dotation de la CCNEB.

Cet été, les bénévoles vous accueillent les mardis de 16h à 18h et les samedis de 10h à 12h, en extérieur si le temps nous le permet. Fermeture du 12 au 25 août. Bel été à tous.

<u>Activités des ATSEMS de l'école durant la garderie :</u>



ECHOS DES ASSOCIATIONS

L'APEA de Barzun, une année de plaisir et de partage :

L' APEA de BARZUN a organisé tout au long de l'année plusieurs actions dont les bénéfices étaient au profit des enfants de l'école.

Nous comptons parmi elles, les ventes de calendriers et de chocolats, un loto survenu sur la commune qui a connu un franc succès, un vide grenier et un repas de fête de l'école ouvert au village.

Tout cela n'aurait pas fonctionné sans la participation des habitants de la commune, parents et famille des enfants. L'implication de tous a permis de financer de nombreuses sorties et animations, le voyage de la classe trois, la sortie de fin d'année au Parc Animalier d'Argelès-Gazost des classes un et deux et les cours de piscine.

L'année à venir s'annonce aussi animée que l'année passée : en effet l'équipe pleine d'envie et plus que motivée souhaite renouveler ses actions dans le but cette fois-ci de pouvoir offrir à l'ensemble des élèves le voyage tant attendu.

Nous sommes heureux de pouvoir compter sur votre soutien.

Un grand merci pour cette belle année passée.

Nous vous attendons nombreux pour notre prochain loto et vide grenier. Et surveillez vos boîtes aux lettres, à l'approche des fêtes vous y trouverez de quoi vous régaler pour Noël et en offrir à vos proches!

Bel été et à très bientôt pour la rentrée.





LE COMITE DES FETES

Concernant nos festivités, hormis la fête du village au mois de janvier et la re-fête en mai, le Comité des fêtes a organisé une journée contre l'endométriose le 2 juin 2024 à Barzun. Cette manifestation a connu

un immense succès et tout le bénéfice a été reversé à l'Association **EndoFrance.**

Un grand merci à tous les bénévoles et sponsors pour la réussite de cette cause.

L'Assemblée Générale se tiendra début octobre. Nous avons besoin de bénévoles. Vous serez les bienvenus et jouerez un rôle primordial dans le succès de nos festivités.

L'équipe du Comité des fêtes vous souhaite un très bel été.



ECHOS DES ASSOCIATIONS



L'ENTENTE BARZUNAISE HAND-BALL

Les couleurs jaune et bleu de notre village ont, cette saison encore, été bien défendues par l'ensemble de nos joueurs. Coachés par deux nouveaux entraîneurs, les **seniors garçons** ont fait une excellente saison en championnat régional excellence en terminant

3ème de leur poule, derrière le club de Libourne (invaincu) et le club d'Ossau. Les **seniors filles**, malgré une saison en dents de scie, parviennent à se maintenir à leur niveau. Pour leur première saison au niveau région excellence, les **-18F** ont fait un très beau parcours et finissent 5ème de leur poule. Les **-15F**, après une période de doute, sont parvenues à se remobiliser pour gagner leurs matchs de consolantes départementales. Les **-13F** et les **-13G** n'ont pas démérité et ont fait preuve de persévérance et de solidarité. Les **-11G** (avec 3 filles inscrites) ont de leur côté progressé tout au long de l'année et accèdent au niveau départemental honneur. Nos « piou-piou » du **baby-hand** et de **l'école de hand** ont pu montrer toute leur énergie lors des différents plateaux qui ont été organisés toute l'année. Pour finir, l'équipe de **hand loisirs** a une nouvelle fois raflé plusieurs trophées.

Au niveau de la communication, nous avons également lancé un site internet pour que les informations concernant l'EBHB soient visibles par le plus grand nombre : <u>ebhb-ententebarzunaise.fr</u>.

Suite à l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 5 juillet 2024, en présence de Monsieur le Maire René MILLET (notre conseillère départementale Marie-Pierre CABANNE s'étant excusée), de nouveaux membres (dont de jeunes recrues!) ont rejoint le Comité de Direction.

Nous sommes désormais 20 dirigeants à être motivés pour nous impliquer et nous appliquer à faire vivre l'EBHB: Didier BELINGUIER, Sarah BELINGUIER, Alexandra BERGERET, Emma CABANNE, Lilly CABANNE, Lionel COUCUROU, Manuela DO AMARAL LOPES, Isabelle ESQUERRE, Cécile JOUBERT (secrétaire), Loïc LABARRIERE, Nicolas LABORDE, Baptiste MAGENDIE, Jennifer MARTIN, Adélaïde MONTEIRO, Lucie NAFFRECHOUX, Nathalie NAFFRECHOUX (trésorière), Patrice NAFFRECHOUX, Florian PASQUINE, Aurélie REIGNIER-PRIMET (présidente), Isabelle SUDRE.

Cette saison se termine avec un bilan très positif. Une nouvelle dynamique semble être insufflée et cela fait plaisir de voir les tribunes de nouveau remplies lors de certains matchs avec une ambiance digne d'un « chaudron barzunais ». La préparation de la prochaine saison est déjà commencée avec de nombreux événements prévus (dont le premier sera le Challenge Christophe Cazaban le 21 août 2024) et nous vous attendons nombreux tout au long de la saison!

Le Bureau de l'EBHB



L'équipe des -15F



Photo de groupe lors d'un déplacement commun en bus en Gironde des -18F, des Séniors garçons et des supporters.

ECHOS DES ASSOCIATIONS

LE CARAMBO

Un tournoi interne a permis aux adhérents, dont le nombre est en forte augmentation en 2024, de constituer par tirage au sort, dix-neuf équipes qui se sont affrontées au cours de belles parties depuis le 15 avril.

Les finales très disputées ont eu lieu le samedi 15 juin. Tous les finalistes ont été récompensés de cadeaux gastronomiques.

La soirée s'est poursuivie par un copieux et délicieux apéritif dînatoire et s'est prolongée en soirée, l'occasion de faire connaissance avec les nouveaux adhérents.

L'entretien du trinquet est assuré par les membres du bureau ; mais le Carambo a besoin de travaux de peinture intérieure et d'étanchéité extérieure sur le mur coté ouest ; ils seront entrepris cet été avec une participation financière de la Mairie.

A l'occasion de l'Assemblée Générale qui se tiendra au mois d'octobre, anciens et futurs adhérents pourront s'inscrire pour la nouvelle saison et choisir au mieux leurs créneaux de jeu.

Bon été et à bientôt sur la cancha!

Le Bureau.



Les finalistes avec les membres du bureau

INTERCOMMUNALITE: CCNEB (Communauté des Communes du Nord Est Béarn)

PISCINE DE PONTACQ: ouverte du samedi 6 juillet au dimanche 1er septembre, du mardi au dimanche.



Nouveautés cet été :

- parcours pitchouns (2-6 ans) le matin de 9h30 à 12h, sous la surveillance des parents.

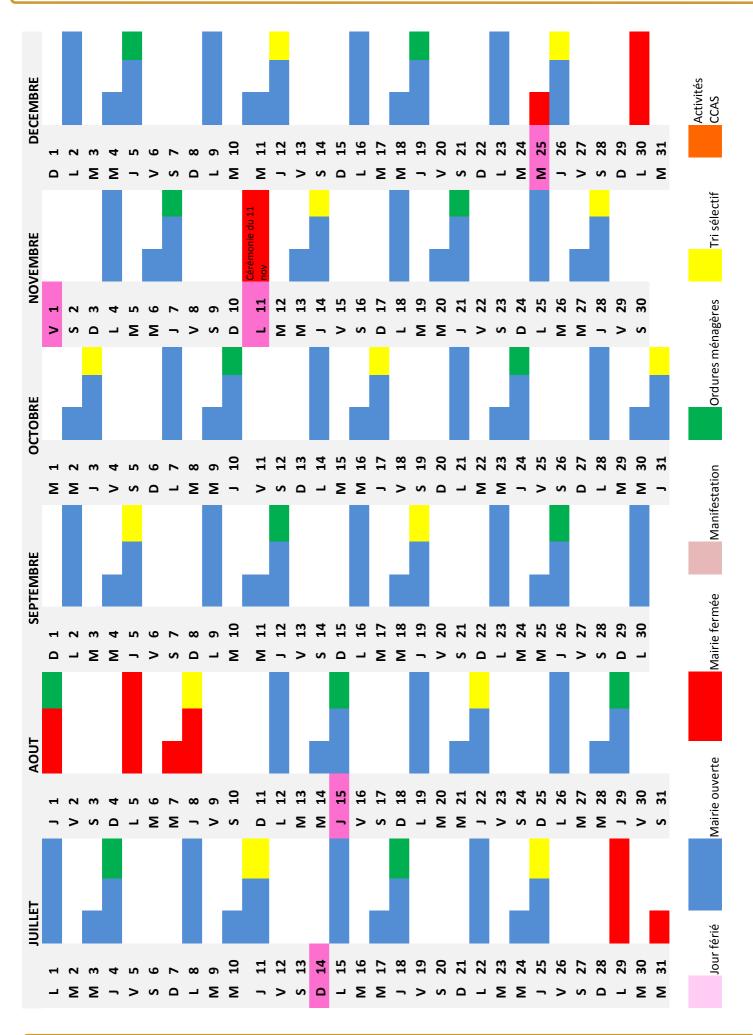
les mercredi 10/07, mardi 16/07, jeudi 18/07, samedi 03/08, samedis 10/08, 17/08, 24/08. Tarifs : gratuit - de 6 ans, 2€ enfant, 3€ adulte

- <u>structures gonflables</u> (+ de 6 ans) du 24 au 28 juillet.

Tarifs : 2€ enfant, 3€ adulte

- <u>stand prévention solaire</u> animé par la Ligue contre le Cancer

CALENDRIER 2^{ème} SEMESTRE 2024



Directeur de publication : Mr René MILLET - Comité rédactionnel : la Commission Communication - Imprimé par nos soins